



Recherche de l'existence d'une succession

Par **coutain**, le **02/02/2011** à **14:46**

Bonjour à tous,

je suis veuf avec 2 enfants majeurs et je n'ai plus de contact avec mon ex belle famille. Je ne sais donc pas si mon ex belle mère est encore vivante.

Comment puis-je savoir, au cas ou celle-ci soit décédée, si une succession a été ouverte afin que mes enfants ne soient pas spoliés ?

Merci de votre réponse.

Par **Claralea**, le **02/02/2011** à **16:55**

Bonjour, pour savoir si votre belle mere est decedee, faites une demande de son acte de naissance à sa mairie de naissance si vous la connaissez. C'est une demande que vous pourrez certainement faire via internet suivant les mairies. Dessus, il sera automatiquement marqué si elle est decedee.

Si c'est le cas, vous pouvez faire une demande aupres de la chambre des notaires de son departement afin de rechercher si un notaire s'est occupé de sa succession (c'est payant, environ 20 euros)